

CONDITIONS PARTICULIERES

DE FOURNITURE D'ELECTRICITE ET DE GAZ NATUREL POUR LES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR COMMERCIAL
pour toute question sur la validation de votre contrat

Nom : Carine CEPI
Mail :
Tel :
Fax :

Service Relation Client
Mail : src-gaz-electricite@total.com

0 805 801 213  - Fax : 01 41 97 33 81

Veuillez trouver ci-dessous votre contrat 1 de gaz naturel et/ou votre contrat 2 d'électricité.

Référence contrat 1 : _____

Référence contrat 2 : _____

CLIENT (siège social)

Raison sociale* : BIO + PRODUCTION
Forme juridique* : SAS
N° SIRET du siège social* : 828 535 500 00015 Code NAF* :
Adresse
du siège social* : PRATMIRAIL
CP* : 84210 Ville* : PERNES-LES-FONTAINES
• M* o Mme* GERIN
Téléphone* : 04 90 63 17 37
Mail* : lea@gerin-fils.fr
Centrale* :
N° adhérent* :

SI MANDATAIRE

Raison sociale* :
Forme juridique* :
N° SIRET du siège social* : Code NAF* :
Adresse* :
CP* : Ville* :
o M* o Mme*
Téléphone* :
Mail* :

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse email, elle seule vous permet d'avoir accès à votre espace client en ligne @

*Mentions Obligatoires

FACTURATION

Moyen de paiement : Prélèvement

GAZ	Facturation mensuelle.	N° SIREN payeur : 828 535 500
ELECTRICITE	Rythme de facturation identique au rythme d'envoi de relève du GRD. Si le GRD est ENEDIS alors facturation mensuelle pour les C4/C3, bimestrielle pour les C5.	Destinataire de la facture : Siège social
CONDITION DE PAIEMENT	Si facture émise avant le 10 du mois de facturation, paiement le 20, sinon paiement à 10 jours calendaires de la facture.	Si autre payeur ou destinataire, précisez l'(les) adresse(s) postale(s) et le(s) mail(s)...

LIVRAISON GAZ NATUREL

Offre : PRIX FIXE SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

Date de début de fourniture** (JJ/MM/AAAA) :
Date de fin de fourniture** (JJ/MM/AAAA) :
Durée contractuelle** (en mois) :

LIVRAISON ELECTRICITE

Offre d'électricité

Date de début de fourniture** (JJ/MM/AAAA) : 01/02/2020
Date de fin de fourniture** (JJ/MM/AAAA) : 31/12/2023
Durée contractuelle** (en mois) : 47 mois

** Si plusieurs sites, se référer aux Annexes Sites Multiples

Coordonnées du site livré si différent du siège social (à compléter si un seul site livré, sinon cf Annexe)

Nom de l'établissement livré : BIO + PRODUCTION
Adresse : 400 Chemin des tilleuls - Route d'Avignon

N° SIRET : 828 535 500 00015
CP : 84210 Ville : PERNES-LES-FONTAINES

CONDITIONS TARIFAIRES GAZ NATUREL

☒ 1 Point de Comptage (PDC), compléter les champs ci-dessous ☐ Plusieurs PDC (cf Annexes)

Consommation Annuelle de Référence (CAR) : MWh
Profil du Gestionnaire de Réseau et de Distribution (GRD) :
Option Tarifaire de Distribution :
Cette offre ne comporte aucun engagement de consommation.

Les prix indiqués incluent les coûts de transports et de distribution :
l'ATRT - Tarif d'Accès au Réseau de Transport
l'ATRD - Tarif d'Accès au Réseau de Distribution
o Leurs modifications seront répercutées au Client.
o Leurs modifications ne seront pas répercutées au client.
Le montant de la CTA est estimé, il est donné à titre indicatif.

N°PDC ou identifiant PCE	Prix des quantités consommées (€/MWh PCS)	Abonnement (€/mois)	CTA (€/mois)

Autre : Autre :

Paraphe :



P.G

TOTAL DIRECT ENERGIE Société anonyme dont le siège social est situé 2015 rue Louis Armand, 75015 Paris - France, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 442 335 442. N° TVA intracommunautaire FR 55 442 335 442

CONDITIONS PARTICULIERES DE FOURNITURE D'ELECTRICITE ET DE GAZ NATUREL POUR LES PROFESSIONNELS

CONDITIONS TARIFAIRES ELECTRICITE

1 Point de Comptage (PDC), compléter les champs ci-dessous

Plusieurs PDC (cf Annexes)

N°PDL du site livré : 25833429809301

FTA :

Formule Tarifaire d'Acheminement

C5 MU

Si ≤ à 36 kVA - C5 Puissance souscrite (PS):

36 kVA

- Eléments constitutifs du prix :

	Abonnement (€/mois)	Prix Proportionnel HP (c€/kWh)	Prix Proportionnel HC (c€/kWh)
Fourniture	20,00	7,340	5,803
Acheminement (à date)	26,52	4,000	2,45
Total (à date)	46,52	11,340	8,253

Les charges liées à l'acheminement de l'électricité sont facturées selon le Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité (TURPE) en vigueur au 1er jour de chaque mois de consommation, fixé par la CRE et publié au JO après validation par le Ministère en Charge de l'Economie et de l'Energie.

Dans le cas d'un changement de puissance ou de formule tarifaire d'acheminement, les prix indiqués dans l'annexe Prix de Fourniture s'appliqueront.

Dans le cas d'un changement de Puissance Souscrite à la souscription, se référer à l'annexe "Changement de Puissance Souscrite à la souscription".

Conformément à l'article 8.3 des Conditions Générales, le prix de chaque Site sera majoré du prix de la capacité en c€/kWh en répercussion des évolutions réglementaires et législatives suivant la Formule Tarifaire d'Acheminement :

	FTA	C5 CU	C5 MU
Prix capacité (c€/kWh)		0,514	0,486

Le prix de la capacité est susceptible d'évoluer au moins une fois par an sur la durée du contrat.

Option Electricité verte : Oui ☐ Non ☒



Autre:

> Des taxes s'ajoutent à ces éléments de prix, en application de la législation et/ou de la réglementation en vigueur.

> Ces offres sont valables sous réserve de l'acceptation de votre dossier par l'Assureur Crédit de TOTAL DIRECT

ENERGIE et de l'exactitude de vos données administratives et techniques confirmées par votre Gestionnaire de Réseau.

Date de fin de validité des offres d'électricité et/ou de gaz naturel :

ACCORD

En cas d'acceptation, le Client s'engage à envoyer une copie des présentes Conditions Particulières et du Mandat de prélèvement SEPA paraphés et signés par e-mail ou par fax à votre INTERLOCUTEUR COMMERCIAL (dont les coordonnées sont au recto du document, dans l'encadré en haut à droite). En cas d'exonération (TVA, TICGN, TCFE), renvoyer l'attestation le justifiant au Service Relation Client à l'adresse ou fax précisés au recto du document. Le Client déclare avoir eu connaissance de l'ensemble des informations précontractuelles conformément à la loi relative à la consommation du 17 mars 2014 n°2014-344 et s'engage à vérifier la date de fin du contrat qui le lie à son fournisseur actuel et les frais qui pourraient être facturés par celui-ci en cas de rupture anticipée de son contrat en cours. Par la signature des présentes, le Client (et, le cas échéant, le mandataire) déclare avoir pris connaissance et approuvé l'ensemble des éléments listés ci-dessous et les accepte :

Contrat 1 de Gaz Naturel:

- ☐ Annexes des Conditions Particulières
- ☐ Conditions Générales de Fourniture de Gaz Naturel et ses annexes (notamment les Conditions Standards de Livraison du Gestionnaire de Réseau de Distribution et l'annexe exercice du droit de rétraction)*
- ☐ Conditions d'utilisation Mon Espace*
- ☐ Mandat de prélèvement à compléter

Contrat 2 d'Electricité:

- ☐ Annexes des Conditions Particulières
- ☐ Conditions Générales de Fourniture d'Electricité et ses annexes (notamment la Synthèse des dispositions générales relatives à l'accès et l'utilisation du RPD Basse Tension et/ou Haute Tension pour les Clients en Contrat Unique et l'annexe exercice du droit de rétraction)*
- ☐ Conditions d'utilisation Mon Espace*
- ☐ Mandat de prélèvement à compléter

* Disponibles ici : <http://www.gaz-electricite.total.fr/conditions-generales-de-ventes>

Les présentes Conditions Particulières entrent en vigueur à compter de leur date de signature et prennent fin à la date de fin de livraison de l'électricité et du gaz.

Les représentants du Client et de TOTAL DIRECT ENERGIE certifient être dûment habilités à signer les présentes Conditions Particulières. Le signataire du contrat atteste que le Client, le(s) Site(s) livré(s) et le Mandataire agissent à des fins professionnelles ou non-professionnelles, au sens de l'article liminaire du code de la consommation.

TOTAL DIRECT ENERGIE

Date et signature obligatoires

Le :

A :

Nom du représentant :

Titre du représentant :

Signature :

Réservé à l'administration TOTAL DIRECT ENERGIE, veuillez ne rien inscrire.

LE CLIENT, et le cas échéant, LE MANDATAIRE

Date et signature obligatoires

Le :

22-04-20 A: Pernes

Nom du représentant :

Titre du représentant :

Signature :

Pierre GERIN

SAS BIO PRODUCTION

11Q, Chemin du Tilleul

84210 PERNES LES FONTAINES

SIRET : 828 535 500 00015

Mandat de prélèvement SEPA

MANDAT CORE SEPA En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez TOTAL DIRECT ENERGIE ou tout mandataire qu'elle désignerait, à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de TOTAL DIRECT ENERGIE. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant du créancier : FR 03 ZZZ 488157

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT

TYPE DE PAIEMENT : Paiement récurrent répétitif

TITRE	
Raison Sociale : BIO + PRODUCTION	CADRE RESERVE A TOTAL DIRECT ENERGIE
Adresse : PRATMIRAIL	SIREN du payeur : 828 535 500
CP : 84210 Ville : PERNES-LES-FONTAINES	
Pays : France	
Nom(s) du signataire(s) : GERIN	
IBAN	
FR76 1130 6000 3418 1218 9700 066	
BIC	
AGRIFRPP813	
Lieu : Pernes les Fontaines	
Signature(s) : SAS BIO+ PRODUCTION 110, Chemin du Thleul 84210 PERNES LES FONTAINES SIRET : 828 535 500 00015	

Prière de renvoyer cet imprimé au créancier

Note : Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier FR/FR core

N'OUBLIEZ PAS :

- > de signer
- > de renvoyer le mandat de prélèvement SEPA par mail (src.gaz-electricite@total.com) en version scannée ou par fax (01 41 97 83 81), accompagné des Conditions Particulières.

TOTAL DIRECT ENERGIE. Société anonyme au capital de 5.118.404,50 euros | 2bis rue Louis Armand, 75015 Paris - 442 395 448 RCS Paris



Annexe : PRIX DE FOURNITURE D'ELECTRICITE

- Prix de fourniture pour les sites BT en
Courte Utilisation $\leq$ à 36kVA

Puissance (en kVA)	Abonnement (€/mois)	Prix Proportionnel (c€/kWh)
3	20,00	6,74
6	20,00	6,74
9	20,00	6,74
12	20,00	6,74
15	20,00	6,74
18	20,00	6,74
24	20,00	6,74
30	20,00	6,74
36	20,00	6,74

- Prix de fourniture pour les sites BT en
Moyenne Utilisation $\leq$ à 36kVA

Puissance (en kVA)	Abonnement (€/mois)	Prix Proportionnel HP (c€/kWh)	Prix Proportionnel HC (c€/kWh)
6	20,00	7,34	5,803
9	20,00	7,34	5,803
12	20,00	7,34	5,803
15	20,00	7,34	5,803
18	20,00	7,34	5,803
24	20,00	7,34	5,803
30	20,00	7,34	5,803
36	20,00	7,34	5,803

Paraphe :



P. G

PRIX TURPE en vigueur

Les coûts d'acheminement (TURPE : Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Électricité) prévus par la réglementation en vigueur sont les suivants :

- Éléments constitutifs du TURPE pour les sites BT en Courte Utilisation $\leq$ à 36kVA :

SAS BIO+ PRODUCTION
110, Chemin du Tilleul
84210 PERNES LES FONTAINES
SIRET : 828 535 500 00015

Puissance (en kVA)	Abonnement (€/mois)	Prix Acheminement (c€/kWh)
3	4,11	3,770
6	5,46	3,770
9	6,81	3,770
12	8,16	3,770
15	9,51	3,770
18	10,86	3,770
24	13,56	3,770
30	16,26	3,770
36	18,96	3,770

- Éléments constitutifs du TURPE pour les sites BT en Moyenne Utilisation $\leq$ à 36kVA :

Puissance (en kVA)	Abonnement (€/mois)	Prix Acheminement HP (c€/kWh)	Prix Acheminement HC (c€/kWh)
6	6,72	4,000	2,450
9	8,70	4,000	2,450
12	10,68	4,000	2,450
15	12,66	4,000	2,450
18	14,64	4,000	2,450
24	18,60	4,000	2,450
30	22,56	4,000	2,450
36	26,52	4,000	2,450

- Éléments constitutifs du TURPE pour les Sites BT d'une Puissance Souscrite supérieure à 36 kVA :

ABONNEMENT (€/mois)		
	Part Fixe	Part Proportionnelle aux dénivelés de Puissances Souscrites
CU	50,60	$0,850 \times PS_{HPH} + 0,437 \times (PS_{HCH} - PS_{HPH}) + 0,318 \times (PS_{HPB} - PS_{HCH}) + 0,096 \times (PS_{HCB} - PS_{HPB})$
LU	50,60	$1,560 \times PS_{HPH} + 0,928 \times (PS_{HCH} - PS_{HPH}) + 0,761 \times (PS_{HPB} - PS_{HCH}) + 0,316 \times (PS_{HCB} - PS_{HPB})$

PRIX ACHEMINEMENT (c€/kWh)				
	HPH	HCH	HPB	HCB
CU	4,910	3,010	2,220	1,830
LU	4,270	2,870	1,930	1,780

- Éléments constitutifs du TURPE pour les sites HTA 5 Pointe Fixe:

ABONNEMENT (€/mois)		
	Part Fixe	Part Proportionnelle aux dénivelés de Puissances Souscrites
CU	75,94	$0,218 \times PS_p + 0,195 \times (PS_{HPH} - PS_p) + 0,165 \times (PS_{HCH} - PS_{HPH}) + 0,150 \times (PS_{HPB} - PS_{HCH}) + 0,078 \times (PS_{HCB} - PS_{HPB})$
LU	75,94	$1,335 \times PS_p + 1,290 \times (PS_{HPH} - PS_p) + 1,088 \times (PS_{HCH} - PS_{HPH}) + 0,717 \times (PS_{HPB} - PS_{HCH}) + 0,137 \times (PS_{HCB} - PS_{HPB})$

	PRIX ACHEMINEMENT (c€/kWh)				
	Pointe	HPH	HCH	HPB	HCB
CU	3,060	2,880	2,070	1,920	1,160
LU	2,800	2,100	1,310	0,970	0,860